

ORDRE DES AVOCATS DE PARIS

DISCOURS

PRONONCE

PAR

MONSIEUR LE DEUXIEME SECRETAIRE

Cyril Bonan

**A LA SEANCE SOLENNELLE DE RENTREE
DU BARREAU DE PARIS ET DE LA CONFERENCE**

le 24 novembre 2006

SEANCE SOLENNELLE
DE RENTREE DE LA CONFERENCE

Discours de M. Cyril Bonan

**LE PROCES DES FAUX PROCES :
L’AFFAIRE DES FUITES 1956-2006**

*A mes pères, Claude et Jean-Michel,
et à mes pairs Laure, Clotilde, Delphine, Emmanuelle, Dorothée
Alexandre, Julien, Christophe, Ambroise, Alexandre et Benoît.*

*« Heureux ceux qui n’ont connu qu’une vérité et
qui s’y tiennent avec une inébranlable confiance !
Plus heureux ou du moins meilleurs ceux qui ont
fait le tour des choses et qui les ont vues sous
leurs aspects multiples et pleins de contrastes ! Ils
ont assez approché de la vérité, ceux-là, pour
savoir qu’on ne l’atteindra jamais. »*

Anatole France

*

Il y a quelque chose de pourri dans le Royaume de France.

Et puisque l’on a eu l’imprudence de me confier cette tribune, pendant 15 minutes,

[Monsieur le Garde des Sceaux,]

Mesdames et Messieurs les hauts Magistrats,

Mesdames et Messieurs les hautes personnalités,

Mes Chers Confrères,

Monsieur le Bâtonnier,

Je ne vous parlerai pas de roman ou de nouveau roman mais du monde réel, du monde
cruel,

Où le cadavre d’un ennemi sent toujours bon...

Malheur au vaincu,
et heureux celui par qui le scandale arrive ! C'est-à-dire moi.
Je vais vous parler des affaires,
et même du pénal des affaires,
et ce qui est encore plus délectable, du pénal des affaires politiques.
Je vais vous dire la vérité, et la vérité de ce monde, c'est que tout y est mensonge.
Alors suivez-moi et ensemble, pour une vraie justice, dénonçons les faux procès.
Suivez moi dans ce monde où les hommes qui se disent grands se perdent dans les
petits complots
Il y aura deux corbeaux, ou plutôt deux corniauds,
de la corruption et des secrets d'Etat,
Il y aura deux ministres experts en coups tordus : le chef du gouvernement et son
ministre de l'intérieur,
Le premier contourne l'autre pour laisser faire des révélations qui le noircissent,
Puis espionne cette étoile montante de son camp,
Il y aura un Chef d'Etat paranoïaque persuadé que le chef des ennemis de l'intérieur
n'est autre que le Ministre de l'Intérieur,
Une onde médiatique qui enfle...
Un Garde des sceaux ... impuissant ...
Deux juges un peu trop ... indépendants,
trois comparses,
un fou dogmatique,
un couillon égaré,

un vieux gâteaux...

Cela ne vous rappelle rien ?

Oui, c'est bien elle, c'est l'affaire qui fait les gros titres de l'actualité, à un tout petit détail près :

elle se passe il y a très exactement cinquante ans et toute ressemblance avec des personnages actuellement aux affaires – si j'ose dire – sera tout sauf une coïncidence.

Il y a dans cette intrigue tous les maux de notre Etat et certaines des vertus de la Justice,

Il y a un jeune Ministre de l'Intérieur aux dents longues, « *la taille un peu courte* »¹, vous aurez reconnu un avocat devenu chef de parti : ... François Mitterrand, et son rival, le Chef du Gouvernement, un aristocrate de la politique loin des combines électorales, ... Pierre Mendès-France.

Il y a le procès où s'opposent le talentueux avocat de l'extrême droite, Tixier-Vignancour, et son brillant contradicteur, jeune avocat de 26 ans, Député socialiste, présent parmi nous aujourd'hui, Roland Dumas...

Quel est donc ce scandale qui était censé anéantir le Ministre de l'intérieur ?

C'est l'affaire dite « *des fuites* » dont le procès se tint en 1956 dans la grande salle de la Cour d'Assises de ce Palais, dans une République déjà malade, agonisante, achevant de pourrir et de mourir.

*

* *

¹ J. Lacouture, *Mitterrand, une histoire de Français*, T.1, *Les risques de l'escalade*, p. 154.

L'AFFAIRE

Un homme sera au cœur de l'affaire, du scandale et des procès : François Mitterrand.

Un des plus jeunes ministres de la République, fier de sa réussite.

C'est qu'il a une carrière politique déjà bien remplie, à 33 ans, mon âge, et celui d'autres génies.

Lui aussi, il est jeune, brillant, envié, et haï.

Car le jeune homme dont je vous parle en 1956 n'est pas le patriarche à la force tranquille que nous avons connu président.

A cette époque, on le surnomme le « *beau François* » et les lectrices de *Elle* le classent parmi les dix hommes les plus séduisants de son temps².

Ce beau ténébreux à la moue hautaine, aux paupières qui battent comme ailes de tourterelles,

se rend en habit au festival de Cannes au bras de célèbres comédiennes,

les traits réguliers, la bouche à peine plissée d'un sourire volontiers condescendant,

la voix ourlée.

Mitterrand : c'est un séducteur fascinant, éblouissant stratège des conquêtes féminines et... électorales,

un jongleur idéologique incomparable qui connaît si bien les secrets des alcôves et les dessous... de la politique.

² Catherine Ney, *Le noir et le rouge*, page 151.

En même temps, Mitterrand s'inscrit à notre Barreau et pour éviter de faire son stage, il adresse chaque semaine au Bâtonnier un mot d'excuse pour justifier ses absences par ses fonctions ministérielles.

Un avocat qui s'excuse d'être Ministre, voilà un bel exemple à suivre, n'est-ce pas ?

Tout irait donc pour le mieux dans la meilleure des républiques possibles

Si en 1953

En pleine guerre d'Indochine,

Les délibérations des décisions les plus secrètes du gouvernement ne finissaient mystérieusement dans la presse

Et au bureau politique du Parti communiste.

Scandale.

« *Il y a un traître parmi nous* » dit le Chef de l'Etat en plein conseil des ministres, le regard fixé sur François Mitterrand.

Un Ministre de l'information qui informe, c'est normal ... mais qui informe l'ennemi, voilà qui fait désordre.

Très vite, il démissionne.

Pour l'opinion et la presse, sa démission du Gouvernement est un aveu.

Un an plus tard, en 1954, Laniel tombe et Mendès fonce.

Il forme son gouvernement et, contre toute attente, il appelle François Mitterrand.

Comble de la provocation, il lui confie le ministère de l'Intérieur.

Terrible coïncidence, les fuites reprennent.

Et que fait François Mitterrand : il se débarrasse du Préfet de Police.

Aussitôt, un commissaire de Police le dénonce discrètement :

Immédiatement, Mendès France confie une enquête absolument secrète à son directeur de Cabinet, à l'insu de son propre Ministre de l'Intérieur.

Il faudra deux mois à François Mitterrand pour découvrir cette enquête.

Il ne le pardonnera jamais à Mendès France.

*

* *

L'ENQUETE

A peine averti, en bonne séparation des pouvoirs, le premier policier de France mène sa propre enquête sur le Ministre de l'Intérieur.

Mitterrand mène l'enquête sur... Mitterrand.

Il conduit personnellement les auditions.

C'est là qu'il s'initie aux écoutes en compagnie d'un journaliste illustre Jean-Jacques Servan-Schreiber,

Mieux encore, il suit derrière une glace sans tain,

dans une pièce voisine,

les interrogatoires des hommes qui le mettent en cause.

Et que croyez-vous qu'il prouve : son innocence, bien sûr !

Le pire, c'est qu'il l'était vraiment.

De fait, tout ce fracas,

Toute cette affaire d'Etat

Se résumait à ceci : deux collaborateurs

du secrétaire général de l'Elysée, pacifistes et anticolonialistes

recopiaient ses notes dès qu'il avait le dos tourné.

Puis, ils les transmettaient à un journaliste un peu véreux,

En apparence d'extrême gauche,

En réalité d'extrême droite

Qui travestissait le tout pour perdre Mitterrand.

L'instruction, comme toute affaire politique, est bien sûr confiée à un juge indépendant, mais Ô surprise ... il l'était vraiment !

Elle est donc confiée à un deuxième juge indépendant, trop indépendant, ce qui est à l'honneur de la Magistrature, fût-elle militaire !

Mais cette fois, le pouvoir n'ose pas dessaisir ce second juge.

*

* *

LES FAUX PROCES

Fin 54, Mitterrand est hors de cause.

Les coupables sont découverts.

L'affaire est donc close.

Mais rien n'y fait.

Mitterrand est l'accusé de deux procès, deux faux procès qui se tiennent dans les journaux et à l'assemblée.

La presse redouble d'accusations.

L'Aurore : « *Monsieur Mitterrand : un malaise que vous devez dissiper* »³.

Rivarol : « *Il faudra tout de même Monsieur le Ministre de l'Intérieur dire pourquoi au profit du Parti Communiste on a détruit un précieux réseau de renseignements* ».

Françoise Giroud confiera sa surprise d'avoir vu un soir François Mitterrand arriver chez elle ; circonstance unique dans toute sa vie « *les yeux mouillés de larmes* ».⁴

A l'Assemblée, les attaques sont encore plus violentes⁵.

Le Gouvernement Mendès a posé la question de confiance.

Les tribunes sont combles, l'atmosphère surchauffée.

Le réquisitoire le plus féroce est asséné par un obscur député, Legendre dont la bassesse décourage la description.

Il énumère les fuites et accuse Mitterrand d'avoir quitté le Gouvernement Laniel à cause d'elles.

Legendre tend un doigt vengeur vers le banc des ministres et vise Mitterrand :

« *Pourquoi bon sang ! Pourquoi Dien Bien Phu ?*

L'armée française a été battue parce qu'elle a été trahie à Paris. »

Mitterrand accuse les coups.

³ L'Aurore, 24 septembre 1954.

⁴ Catherine Ney, *Le noir et le rouge*, page 209.

⁵ A cette époque, le jeune député poujadiste Le Pen ose dire à Mendès : « *Vous cristallisez sur votre personnage un certain nombre de répulsions patriotiques et presque physiques* » ; Discours de Monsieur Didier Leick, *Eloge de Pierre Mendès France*, 27 juin 1986.

Il monte lentement à la Tribune et c'est en accrochant la barre que le Ministre redevient Avocat :

« Il faut en finir avec cette affaire. »

S'adressant à ses collègues du précédent gouvernement, il interpelle :

« Est-il ici un ministre qui puisse partager l'opinion de Monsieur Legendre. Il serait utile de le savoir. Sans quoi, je me demande ce qui permet à Monsieur Legendre de lancer cette infamie. »

Bidault et Edgar Faure confirment que Mitterrand dit juste.

Mendès le soutient. Mendès est sincère.

Mais Mitterrand n'oublie rien. Il parle, bataille pendant une heure.

Le gouvernement est sauvé. 1954 s'achève.

*

* *

LE PROCES JUDICIAIRE

Après les mauvais procès dans la presse et au Parlement, s'ouvre enfin le procès judiciaire, en mars 1956 devant le Tribunal Militaire de Paris.

Les deux petits fonctionnaires pacifistes qui ont recopié les notes du Secrétaire général et le journaliste véreux sont inculpés de trahison, le Secrétaire général de négligence.

François Mitterrand est toujours ministre.

Dans cette affaire, ô miraculeuse coïncidence, il aura été Ministre de l'Information lors des fuites, Ministre de l'Intérieur pendant l'enquête, et bien entendu, pendant le procès, le voici Ministre de la Justice.

On n'est jamais mieux servi que par soi-même.

Cinquante deux audiences et quatre-vingt douze témoins.

Beaucoup de bruit, énormément de bruit pour rien, ... pour presque rien.

Mitterrand n'est que témoin mais c'est lui qu'on juge.

L'accusation a cité François Mitterrand et la défense Pierre Mendès-France.

Imaginez. Le Parquet faisant citer un ministre de la Justice. Ca fait rêver.

Imaginez. Un accusé faisant citer un Chef du Gouvernement...qui demande à son Conseil des Ministres l'autorisation de déposer. Ca fait rêver.

Très vite, dans la salle d'audience, le procès politique prend la place du procès ; les partis politiques prennent la place des parties.

A gauche Roland Dumas défend l'honneur du Secrétaire général.

A droite, à l'extrême droite, Tixier-Vignancour. Il est venu pour défendre le journaliste et pour accuser François Mitterrand.

Tixier l'agresse mais sans le nommer : « *On a accusé UN ministre. On insinue que CE ministre a appartenu à deux gouvernements où se sont produits des fuites. On insinue qu'IL est l'auteur de toutes les fuites. Qui est CE ministre ?* »

François Mitterrand indigné, fait acter qu'il le tient Tixier pour un « *gredin* ».

Tixier veut faire coup double. Il vise Mitterrand pour mieux toucher Mendès.

« Mendès » a dit ceci, « Mendès » a fait cela.

Le Président l'interrompt : « *Maître, vous devez appeler le Président du conseil par son nom : Mendès France* ».

« *Mendès-France ? Mendès-France ? mais je dois donner son nom pas son adresse* ».

Arrive alors un évènement stupéfiant dans cette stupéfiante affaire.

Mitterrand, Garde des Sceaux, s'entretient avec le Président du Tribunal dans son Bureau.

Entre, formidable, Tixier qui sans égard pour la dignité de ses interlocuteurs, s'assied à califourchon sur l'accoudoir d'un fauteuil et s'adresse au Ministre : « *Monsieur le Garde, ce n'est pas à vous que NOUS en avons c'est à Mendès ! Donnez-nous quelques éléments contre lui, et NOUS vous acquittons !* ».

Tixier était persuadé que Mitterrand avait fait disparaître des procès verbaux de filature, curieusement absents du dossier.

Mais, cruelle déception, les minutes retrouvées innocentent le Ministre.

Ce coup de théâtre permet à Mitterrand de sauver son honneur dans le prétoire.

Tixier enrage mais s'incline, et tonne alors de sa voix de bronze dans les couloirs du Palais : « *Mitterrand n'est pas dans le coup, je le réintègre dans la communauté nationale.* »

*

* *

LA DECISION JUDICIAIRE

Les avocats plaident.

Tixier-Vignancour conclut par une « *indécente plaidoirie opération politique à la Poujade ; à la fasciste, à la Vichy* » comme le titre Libération, journal de gauche à cette époque.

Roland Dumas, qui défend le Secrétaire général de l'Elysée, cite un mot que Victor Hugo prête à Javert, le policier des Misérables : « *Dans toute affaire politique et policière, il faut commencer par arrêter... la victime.* »⁶

Le Tribunal des **Forces Armées** condamne les deux pacifistes à six et quatre années d'emprisonnement.

Il prononce l'acquittement logique du Secrétaire général, client de Roland Dumas et l'acquittement inattendu du client de Tixier, le journaliste.

Car l'acquittement du journaliste est vécu comme l'acquittement de l'extrême droite.

Le fils de l'un des pacifistes condamnés, un tout jeune homme, lance alors à Tixier : « *Fasciste, Collaborateur ... à Vichy* ».

Alors, le courageux Tixier lance de toute sa force en direction du frêle gamin un dossier relié par des attaches de métal qui manque de peu sa tête mais atteint un chroniqueur⁷ !

Remous au sein du public.

Entre temps, le pacifiste qui a pris six ans s'en est pris à celui qui n'a rien pris, le journaliste, et l'a gravement blessé à la face avec un verre.

⁶ Journal Le Franc Tireur, 20 mai 1956.

⁷ Libération, 21 mai 1956

Dans les couloirs du Palais Tixier fait ENCORE le coup de poing en bon avocat soucieux d'assurer, jusqu'au bout, la défense de son client avec dignité, humanité, délicatesse et modération.

*

* *

La voilà cette affaire de 1956 qui parle de notre justice et de Notre République.

Celle d'hier et d'aujourd'hui.

Alors, je suis venu vous voir à votre Cabinet, Monsieur le Ministre, Monsieur le Président du Conseil constitutionnel, oui vous Roland Dumas qui fûtes l'avocat de 1956, et l'homme de tant d'affaires. Je vous ai demandé : que pensez vous des affaires et de la Justice ?

Cher Roland Dumas, votre réponse, je veux que tous l'entendent, mot pour mot. Je vous cède le micro, nous vous écoutons tous.

« En 50 ans, la République n'a pas beaucoup changé, [avez-vous commencé].

On parle de continuité dans l'Etat mais ce n'est hélas pas pour le meilleur. C'est toujours le désordre dans ses affaires où l'on commence par accuser un personnage fort connu pour finir par condamner deux farfelus.

Ce sont toujours des papiers que l'on maquille [avez-vous ajouté]

et des pièces qui disparaissent d'un dossier puis réapparaissent dans la presse.

Le désordre, vous dis-je. Le désordre.

Quand Mitterrand, Ministre de l'Intérieur a saisi la DST, c'était normal.

Qu'aujourd'hui, un Ministre des affaires étrangères saisisse un agent du renseignement à la retraite, ça fait désordre. C'est même pire, [ironisez-vous] il égare paraît-il ses carnets de réunion et coïncidence, sa secrétaire ne retrouve pas non plus les siens, alors qu'on peut consulter aux archives nationales tous ceux de François Mitterrand sur cinquante ans.

C'est grave. La République devrait ranger ses affaires plutôt que de les classer. »

Et vous avez ajouté à la fois souriant et grave :

« La Justice aussi devrait mettre de l'ordre dans les siennes. Voyez ce procès-verbal d'interrogatoire d'un juge d'instruction, non encore coté au dossier, mais que l'on a retrouvé, quelle chance, à la Une du Journal du soir. Voyez encore ce Procureur qui transmet à la presse mais pas aux parties son réquisitoire, violant son secret tout en le revendiquant, quel raffinement dans la perversité.

Le pire, c'est que les annonces et les promesses se multiplient mais que comme "Sœur Anne" nous ne voyons rien venir... »⁸.

*

* *

⁸ Entretien avec l'auteur, 10 novembre 2006.

LE SCANDALE DES FUITES

Oui, le voilà ce scandale.

Celui d'un procès qui est partout sauf dans le procès.

Le scandale d'un Etat où tout le monde juge sauf le juge.

Alors que se passe-t-il quand le peuple ne voit rien venir ?

comme dans ce procès si justement appelé « des fuites »,

car c'est bien cela dont il aura toujours été question dans cette affaire, d'une banale histoire de flux, de fluides et de fuites,

c'est-à-dire de baignoires et de robinets,

d'une République qui prend l'eau, qui fuit de toutes parts parce qu'elle déborde de scandales.

On a beau écoper, le robinet des affaires continue de couler, comme pour mieux couler le navire.

La République est un vaisseau qui gîte :

Voie d'eau à bâbord, jubilation à DROITE,

voie d'eau à tribord et la GAUCHE se réjouit...

mais malheur à celui que réjouissent les fuites de l'autre bord ; il oublie qu'il est sur le même navire.

On devrait réparer la coque mais on préfère passer une couche de peinture rutilante en se disant que cela va tenir,

que ce n'est pas si grave, que la République est un grand vaisseau.

Quand la République est fêlée par les affaires, mensonges d'Etat, trafic d'influences, racisme ou corruption, c'est le peuple qui la prend, la fuite.

Quand UNE République a fait son temps, c'est LA République qui est en danger.

Mais pour retarder le naufrage, on goudronne d'illusoires pansements, on colmate, on poisse, on braye, on spalme, on calfate, on calfeutre,

LE SECRET

Et pour masquer les fuites, on se réfugie dans le sacro saint secret, c'est à direl'art d'améliorer l'étanchéité des passoires.

Mais le procès des fuites le confirme : respecter le secret, ... c'est le violer !... oui, ... mais discrètement.

Secret de deux, secret de Dieu,

Secret de trois, secret de tous.

Nous savons que le secret de l'instruction est un « secret de polichinelle »⁹, poreux et qui prend l'eau de toute part.

Mais Ô paradoxe, on a donc décidé que le Parquet et lui seul serait habilité à parler du secret.

Il a le monopole des fuites. A lui en somme de gérer l'équilibre.

S'il ne parle pas, il consent aux fuites.

S'il parle, il les organise.

Voilà la transgression aménagée et encouragée, par des révélations PARTIELLES et donc PARTIALES.

Le secret n'est plus sacré, mais massacré.

Quel est donc ce secret auquel tous sont initiés ?

⁹ Robert Badinter, Le Monde, 19 mai 2006.

Politiques, magistrats, police, journalistes, opinion, Parquet mais au fait ne manque-t-il pas un acteur à cette liste ?

Oui, nous, mes chers Confères.

Alors pourquoi mes chers Confrères la défense serait-elle seule à devoir encore le respecter ?

Pourquoi serions-nous les seuls initiés au secret à Y être tenus ?

Et ne me parlez pas de transparence,

Ce concept à la fois hypocrite et obscène,

L'AIR DE LA CALOMNIE

Dans les affaires politiques, le secret n'est pas violé pour révéler mais pour calomnier.

Non l'air de la calomnie ne doit pas devenir notre hymne national, elle qui construit ou détruit un destin,

Comme si en politique elle était un passage obligé pour que le cœur se brise ou se bronze.

C'est la tirade immarcescible¹⁰ de Victor Hugo :

« Braves gens, prenez garde aux choses que vous dites.

Tout peut sortir d'un mot qu'en passant vous perdîtes.

Tout, la haine et le deuil ! Et ne m'objectez pas

Que vos amis sont sûrs et que vous parlez bas.

Écoutez bien ceci (...)

Porte close, chez vous, sans un témoin qui souffle, (...)

¹⁰ Le mot fut utilisé par Jean-Christophe Maymat dans son discours de rentrée.

*Vous murmurez tout seul, croyant presque vous taire,
Dans le fond d'une cave à trente pieds sous terre,
Un mot désagréable à quelque individu.
Ce mot que vous croyez qu'on n'a pas entendu
Que vous disiez si bas dans un lieu sourd et sombre,
Court à peine lâché, part, bondit, sort de l'ombre !
Et va, tout au travers un dédale de rues,
Droit chez le citoyen dont vous avez parlé.
Il sait le numéro, l'étage ; il a la clé,
Il monte l'escalier, ouvre la porte, passe,
Entre, arrive, et, railleur, regardant l'homme en face,
Dit : « Me voilà ! Je sors de la bouche d'untel. »
Et c'est fait. Vous avez un ennemi mortel. »¹¹*

Cet ennemi mortel réclame sa vengeance et l'opinion se lasse, de comprendre de moins en moins.

Avec sa redoutable sagacité, le peuple devine que si l'on ne sait pas, c'est que l'on ne veut pas savoir.

Allons donc, dans ce siècle où tout est informatisé, fiché, surveillé, où l'Adn retrouvé sur un mégot confond en quelques heures un suspect tracé au mètre près,

Comment à cette époque où les criminels sont retrouvés dans la journée, arrêtés en direct au petit matin sur nos écrans, par un ministre extralucide.

Comment se peut-il que ces histoires politico financières ne soient pas élucidées ?

¹¹ Victor Hugo, *Toute la Lyre*, III, IX.

Alors quand un joueur triche, le peuple se sent le droit de renverser l'échiquier,
de retourner la table, de balayer les rois, les dames et leurs fous,
Echec et mat en trois coups.

Première instance immédiatement exécutoire : le procès médiatique.

Appel tardif et inutile : le procès judiciaire.

Et enfin, le peuple, qui casse.

*

* *

LE PROCES DES PROCES MEDIATIQUES

Non rassurez-vous, je ne fais pas ici le procès des médias mais celui des procès
médiatiques.

Le journaliste n'est ni un juriste ni un élu,

Mais c'est lui le véritable juge de première instance des affaires, des scandales et des
fuites

Il juge d'abord ... Il instruit ensuite... il vérifiera ... enfin, ... un jour peut être, ...
plus tard.

En attendant, il s'en donne à cœur joie.

Mais quelles sont donc les règles de cette caricature journalistique de débat judiciaire ?

Qui accuse ? Qui parle ? Qui témoigne ? Sous quel serment ?

Quelles sont les charges ? Quelles sont les pièces du dossier ?

Nous ont-elles été communiquées ?

Aucune règle.

Je n'en connais aucune qui organise le procès médiatique.

Pour celui qui accuse et manipule dans l'ombre, le secret qui réprime.

Pour celui qui défend et se débat dans la lumière, le secret qui opprime.

Ni égalité des armes, ni respect du contradictoire

Pour le prévenu condamné à subir,

A lire les ragots aux sources mystérieuses

toujours « *de source sûre* » de « *sources bien informées* », en « *haut lieu* », « *dans les milieux autorisés* » ... mais toujours anonymes, bien sûr.

Comment répondre ? A qui répondre ?

Alors que nous devons défendre un homme qui est jugé et dont l'honneur et la liberté sont menacés ... Taisez-vous Maître, la défense aura la parole en dernier ...

Alors attendez le procès !!

Marché de dupes : le procès vient trop lentement.

Le mal est fait et une relaxe tardive n'a que peu d'effet.

Accusé, vous êtes salis, mais une fois enfin innocentés, vous ne serez pas nettoyés, pour autant.

Que l'on ne se trompe pas,

le procès arrive trop tard,

toujours trop tard.

Quel intérêt a le jugement abscons d'une Cour quand l'opinion a déjà, depuis longtemps tranché ?

Que vaut cette seconde sentence rendue en son nom ?

En 1956, quand Mitterrand est entendu, son innocence est prouvée depuis deux ans mais l'opinion a déjà tranché et elle est sans appel, elle.

Les dés sont jetés, les jeux sont faits... rien ne va plus.

Le juge est forclos. Non, vraiment, rien ne va plus !

Aujourd'hui, un demi-siècle plus tard, la justice se rend à la même vitesse.

Et qui peut croire que l'opinion a ralenti ?

La rumeur se répand trop vite.

Le démenti judiciaire ne parvient jamais à l'équilibrer.

Qui s'intéresse encore aux affaires qui sont jugées deux ou trois années après les Unes des quotidiens ?

Le procès n'est plus le rendez-vous de la justice, le lieu du débat. Il s'agit davantage d'une réunion où quelques historiens débattent de faits anciens quand ils ne sont pas prescrits !

Faut-il donc se résigner à ce que nos procès soient aussi parfaits qu'inutiles.

*

* *

Oui, Monsieur Dumas, ces grandes affaires révèlent le mal qui peut être fatal à la République.

La IV^{ème} République a montré avec l'affaire des fuites qu'elle était à l'agonie.

Cinquante ans plus tard, d'affaires en affaires,

Je vous laisse imaginer la partie qui se joue aujourd'hui !

Car c'est en eaux troubles que pêchent les extrêmes.

Mesdames, Messieurs, mes Chers Confrères, une fois encore, la République est en danger !

Heureusement, il nous reste une chance,

l'élite du Barreau, de la Magistrature sont réunis ici dans cette enceinte ... mieux encore, le Garde est des nôtres aujourd'hui.

Il a entendu les propos salvateurs du chef de notre Ordre, et le Parlement à son tour entendra notre Ministre, ce Ministre que le Peuple reconnaissant ne manquera pas ... de remercier bientôt.

De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace, et très bientôt,

grâce à eux,

grâce à moi,

grâce à la Conférence du Stage,

la Justice et la République seront sauvées.

* * *

Mes plus chaleureux remerciements pour leurs précieux conseils et pour leur aide à Stephen Bensimon, Yves Ozanam, aux anciens et futurs deuxièmes Secrétaires Olivier Lagrave, Dominique Tricaud, Louis Boré, Jean-Marie Biju Duval, Christian Curtil, Frédéric Bibal, Marie Burguburu, Charles Morel, Louis Balling, Stéphane Haziza, Sébastien Bono, Jean-Baptiste Rozès, Charles-Henri Boeringer, Sabrina Goldman et pour tout ce qu'elle me donne à Caroline. Au cabinet Darrois Villey Maillot Brochier qui m'a soutenu et m'a laissé toute la liberté de vivre pleinement cette année de Conférence.



1956, Pierre Mendès France salue François Mitterrand. Entre eux, en arrière plan, Christian Fouchet qui vient de déclencher l'affaire des fuites en allant trouver Mendès.



Plantu, Le Monde, 19 mai 2006.